

ABONNEMENTS DES DEPARTEMENTS

TROIS MOIS . . . 16 FR.
SIX MOIS . . . 32 FR.
UN AN . . . 64 FR.

UN NUMERO 20 CENTIMES.

LE CONSTITUTIONNEL

JOURNAL POLITIQUE LITTERAIRE UNIVERSEL.

ABONNEMENTS DE PARIS

TROIS MOIS . . . 13 FR.
SIX MOIS . . . 26 FR.
UN AN . . . 52 FR.

UN NUMERO 15 CENTIMES

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Les lettres ou envois d'argent non affranchis sont refusés.
Les articles déposés ne sont pas rendus.

Les Annonces sont reçues chez MM. Fauchey, Laflite, Bullier et C<sup>o</sup>,
place de la Bourse, 8; à M. Dupont, 7, rue Coq-Héron, et au bureau du journal.

Les Annonces ne sont reçues que sous la réserve d'examen, et, s'il y a lieu,
de modification par l'administration du journal.

PARIS, 15 SEPTEMBRE

La présentation à l'Assemblée nationale du projet de traité avec l'Allemagne a produit sur les représentants du pays, aussi bien qu'au dehors, la plus favorable impression.
Les sacrifices que ce traité demande encore au Trésor sont, il est vrai, importants, mais ils ne sont pas sans compensation, puisque nous obtenons que l'évacuation de quatre départements, qui ne devait avoir lieu que dans huit mois, soit immédiate, et diminution proportionnelle des frais que nous ont occasionnés l'occupation.

Sans doute, personne ne s'attendait à ce que l'Assemblée, avant de se séparer, eût à discuter de telles propositions; mais les hommes nouvelles n'arrivent jamais trop tôt, et on aurait mauvaise grâce de se plaindre d'une surprise, après tout, très agréable.
Le Times consacre son premier-Londres à suivre les phases de la maladie de la reine dont la santé ne donne plus, à l'heure présente, d'inquiétudes sérieuses.
Le journal de la Cité entre dans des considérations philosophiques sur les exigences de la position d'un souverain. Celui-ci, moins heureux que ses sujets, doit tout son temps aux affaires publiques. Il est le centre du système politique et social; et lorsque la maladie diminue ses forces physiques, il lui faut encore consacrer ce qui lui reste d'énergie au service de l'Etat. Chacun et tous doivent comprendre combien il est difficile d'être constamment gracieux, abordable, et d'imposer silence à des mouvements d'impétuosité souvent motifs.

Après cette étude physiologique, le Times rappelle tous les efforts de la reine et toutes ses sollicitudes. Sa Majesté peut donc compter sur l'affectionnée reconnaissance de ses sujets, et les souffrances qu'elle vient d'éprouver doivent faire regretter les observations faites, pendant le cours de la dernière session parlementaire, sur la vie retirée de la reine.

Le Times fait allusion aux deux incidents qui ont amené plusieurs membres de la Chambre des Communes à discuter les prérogatives de la Couronne; discussion inopportune au moment où S. M. était travaillée par la maladie. Le Times, trouvant, légitimes les motifs de l'éloignement de la reine de la vie publique, ne voit dans les observations faites à ce sujet que l'expression des regrets de la nation, si heureuse lorsqu'elle se trouve en rapport avec son souverain. L'affection du peuple anglais, loin de s'affaiblir, grandira encore. Si la santé de la reine la force à s'éloigner longtemps encore de la vie publique, sa réapparition sera saluée par un plus grand enthousiasme.

Le Times consacre un autre article aux grèves anglaises et aux grèves. En 1852, dit la feuille de Londres, les ouvriers mécaniciens se concertèrent, quittèrent les ateliers et prolongèrent pendant des mois, à l'aide de ressources considérables, la suspension du travail. Mais après avoir dépensé quel que chose comme 40,000 liv. st., la désertion commença; l'association alors se trouva comme paralysée et un calme relatif s'établit.

Enfin, la grève a reparu et son action menace de s'étendre à tous les grands centres manufacturiers. Depuis trois mois les ouvriers mécaniciens du nord de l'Angleterre ont déclaré la guerre au capital. Les grévistes, à l'exception des meneurs, ne connaissent ni le point de départ ni le but vrai de cette révolte.
Le prétexte est la réduction des heures de travail. La journée était de dix heures, les salaires étaient proportionnés. Aujourd'hui que l'ouvrier ne consent à travailler que neuf heures, il n'entend point que le chiffre des salaires soit abaissé. Les chefs de l'association dont les projets d'avenir ont un caractère politique, tendent à augmenter le nombre de leurs adhérents. Pour atteindre ce but peu leur importe que l'ouvrier gagne ou perde par l'octroi de la demande de neuf heures.
Ils savent que la majorité des ouvriers mécaniciens, gens jusqu'à ce jour de l'ordre, laborieux, accepteraient volontiers le travail à la pièce, et que le travail quotidien irait alors de 12 à 13 heures. Que veut l'Union? Multiplier le nombre des employés en diminuant le produit personnel de chaque ouvrier. Les besoins de l'industrie et du commerce ne peuvent se restreindre. Les propriétaires d'usines augmentent donc leurs ateliers, et l'association grossira son armée.
L'Union n'a jamais eu le courage et la franchise de s'expliquer. Aussi les meneurs ont-ils eu soin de prendre des voies détournées. Leurs récriminations ne sont que des moyens d'action secrète. Comment finira la grève des ateliers du nord? Si, répond le Times, il ne s'agit que d'employer un plus grand nombre d'ouvriers mécaniciens, ceux-ci trouveront-ils les moyens suffisants d'existence? Le manufacturier renoncera-t-il à une partie de ses profits, ou le consommateur sera-t-il dans la nécessité d'acheter plus cher? Le temps seul peut répondre à cette triple question.

La presse de Londres publie in extenso le discours prononcé par Lord Derby à la chambre de commerce de Manchester. Le Standard appelle le noble lord l'oracle infatigable. Son but est toujours le progrès. Il ne connaît ni halte ni repos. Il emploie les loisirs de la villégiature à se mettre en rapport avec les classes actives et laborieuses. Qu'il parie d'une association de pêcheurs ou d'un corps de volontaires, il entre dans le vif de son sujet et l'applique avec discernement. Lord Derby a compris que, dans l'intérêt général, les questions pratiques tiennent le premier rang. Il s'isole de tout esprit de parti et laisse à d'autres ces sorties furibondes dans le domaine d'une politique souvent stérile.

A Manchester, Lord Derby se trouve, pourrait-on dire, dans son centre. Comme son père, il a protégé et développé l'industrie. Il était entouré d'hommes compétents et qui contribueraient, pour une large part, à l'intérêt que promet l'exposition de l'année prochaine où les produits coloniaux seront largement représentés. Lord Derby a engagé les manufacturiers à ne point se laisser arrêter par les obstacles des tarifs internationaux; ils ont, pour entrer en lutte avec l'étranger, toutes les conditions de succès; le capital, l'intelligence

et la volonté!
Les paroles de Lord Derby ont été accueillies avec enthousiasme.
Un correspondant du Lloyd de Peste a trouvé, pour qualifier ce qui vient de se passer à Salzbourg, un mot qui pourrait être celui de la situation. Il a appelé l'entente intervenue « une alliance d'en cas ». Ce qui veut dire qu'il y aura alliance en cas que... Or, comme rien n'a été spécifié ou, du moins, tout ce qui pouvait l'être ne l'a point été, il s'ensuit qu'il y aura alliance quand on aura fait alliance, d'où il ressort que l'entente ne signifie que ce que les événements ultérieurs pourront lui faire signifier. Il n'y a que cet incroyable pays pour produire de ces singulières abstractions!
La Gazette officielle, qui croit préciser la situation, en reproduisant, comme pour laisser croire que la pensée du gouvernement est toute là, un article de l'Eastern Budget sur l'entente de Salzbourg, n'est pas plus explicite dans le commentaire dont elle accompagne cette reproduction: « Les ministres des deux Etats, dit elle, veulent désormais se occuper des questions étrangères qu'autant que cela sera nécessaire pour se tenir prêts des deux côtés contre les événements qui pourraient troubler leur tâche essentiellement pacifique. L'objet de l'entente a donc été purement défensif et le programme de Gastein ne peut qu'obtenir la sympathie de tous ceux qui poursuivent un but semblable. Ainsi s'explique l'adhésion exprimée de l'Italie aux principes politiques qui ont présidé aux conférences de Gastein. »

Une entente en vue de défendre la paix ne nous semble rien signifier du tout; car il ne peut y avoir d'alliance purement défensive, n'en déplaise à la Gazette de Vienne; à moins qu'on ne veuille considérer l'attaque comme un moyen de défense.
On mande de Rome au Tagblatt qu'un résumé des conférences de Gastein a été envoyé au gouvernement italien et que Victor-Emmanuel va saisir cette occasion pour proclamer solennellement son adhésion à la politique austro-allemande, inaugurée à Salzbourg.

et la volonté!
Les paroles de Lord Derby ont été accueillies avec enthousiasme.
Un correspondant du Lloyd de Peste a trouvé, pour qualifier ce qui vient de se passer à Salzbourg, un mot qui pourrait être celui de la situation. Il a appelé l'entente intervenue « une alliance d'en cas ». Ce qui veut dire qu'il y aura alliance en cas que... Or, comme rien n'a été spécifié ou, du moins, tout ce qui pouvait l'être ne l'a point été, il s'ensuit qu'il y aura alliance quand on aura fait alliance, d'où il ressort que l'entente ne signifie que ce que les événements ultérieurs pourront lui faire signifier. Il n'y a que cet incroyable pays pour produire de ces singulières abstractions!

La Gazette officielle, qui croit préciser la situation, en reproduisant, comme pour laisser croire que la pensée du gouvernement est toute là, un article de l'Eastern Budget sur l'entente de Salzbourg, n'est pas plus explicite dans le commentaire dont elle accompagne cette reproduction: « Les ministres des deux Etats, dit elle, veulent désormais se occuper des questions étrangères qu'autant que cela sera nécessaire pour se tenir prêts des deux côtés contre les événements qui pourraient troubler leur tâche essentiellement pacifique. L'objet de l'entente a donc été purement défensif et le programme de Gastein ne peut qu'obtenir la sympathie de tous ceux qui poursuivent un but semblable. Ainsi s'explique l'adhésion exprimée de l'Italie aux principes politiques qui ont présidé aux conférences de Gastein. »

Une entente en vue de défendre la paix ne nous semble rien signifier du tout; car il ne peut y avoir d'alliance purement défensive, n'en déplaise à la Gazette de Vienne; à moins qu'on ne veuille considérer l'attaque comme un moyen de défense.
On mande de Rome au Tagblatt qu'un résumé des conférences de Gastein a été envoyé au gouvernement italien et que Victor-Emmanuel va saisir cette occasion pour proclamer solennellement son adhésion à la politique austro-allemande, inaugurée à Salzbourg.

On mande de Rome au Tagblatt qu'un résumé des conférences de Gastein a été envoyé au gouvernement italien et que Victor-Emmanuel va saisir cette occasion pour proclamer solennellement son adhésion à la politique austro-allemande, inaugurée à Salzbourg.

COEURS DE LA BOURSE
BOURSE DE CLÔTURE. Le 14, le 15 Bourse Baisse
3 0/0 au compt 57.60 57.75 « 15 »
« fin du mois 57.67 57.90 « 22 »
1/2 au compt 81. » 81. » « 22 »

TELEGRAPHIE PRIVEE.

HAVAS-BULLIER

Angleterre.
Londres, 15 septembre.
M. George Porter, rédacteur du journal le Beehive (la Ruche) organise des intérêts ouvriers, propose, pour mettre fin à la grève, l'arrangement suivant:
« Les maîtres, d'une part, acceptent: 9 heures de travail par jour; les ouvriers, d'autre part, sacrifieraient une demi-heure de paie. »
Le comité de l'association des ouvriers a décidé hier soir, en assemblée générale, d'ajourner la démonstration publique que l'on avait intention de faire dans Trafalgar-Square, à l'occasion de la grève de la province, égardant tout d'abord de la province de la province.
Les marcheurs militaires d'Aldershot compilent avec succès et obtiennent l'approbation des officiers étrangers.

Belgique.
Bruxelles, 14 septembre, soir.
Le Journal de Bruxelles, mentionnant la nouvelle donnée par quelques journaux de Paris que le roi aurait refusé d'admettre un attaché militaire français, lance cette nouvelle de ragoisement de pure invention.
Bruxelles, 14 septembre.
La Banque nationale a escompté pour les traites acceptées à 1/2 0/0, pour les effets de commerce non-acceptés à 5 0/0; et pour les coupons de l'emprunt belge à 4 1/2 0/0.

Autriche.
Vienne, 14 septembre, soir.
Toutes les Diètes provinciales ont été ouvertes aujourd'hui dans toutes, excepté celles de la Galicie et du Tyrol, le gouvernement a subi un projet relatif à une loi électorale. Dans les Diètes de la Haute Autriche, de la Moravie, de la Carinthie, le projet de loi constitutionnel n'était pas soutenu. A la Diète de Galicie, M. Smolkowski a été ouvert par un rescrit, le roi, dont la lecture a été accueillie avec grand enthousiasme.

Prague, 14 septembre.
Le rescrit impérial, qui a été lu aujourd'hui à la Diète, rappelle les dispositions prises dans le rescrit du 25 août 1870 pour régler les rapports du royaume de Bohême avec l'empire d'Autriche. Le rescrit reconnaît les droits du royaume de Bohême et déclare que l'empire est prêt à reconnaître la reconnaissance par le serment à prêter à l'occasion de son couronnement. Le rescrit invite la diète à délibérer sur le règlement des rapports du royaume de Bohême avec l'empire dans le sens des dispositions exprimées dans les adresses de la diète du 11 septembre et du 5 octobre 1870, dispositions tendant à mettre d'accord les exigences des deux Etats, et les besoins de la position de l'empire.

Italie.
Florence, 14 septembre.
Des décrets prescrivent de mettre en quarantaine tous les navires venant d'un port allemand ou d'un port de la mer Noire.
Rome, 15 septembre.
Hier soir, le conseil municipal a adopté presque à l'unanimité la proposition de l'abbé Passadori de placer au Capitole le buste du sénateur-Boussier.

Espagne.
Madrid, 14 septembre.
La Gazette a publié une circulaire relative à l'annexion accordée aux militaires. Les récompenses provisoires de l'emprunt sont demandées. Une prime de 3 p. 0/0 est offerte.
L'Imparcial engage les fabricants espagnols à imiter les fabricants allemands, à se réunir comme eux et à se mettre d'accord pour combattre l'Internationale.

Portugal.
Lisbonne, 14 septembre, soir.
M. Fontes a présenté aux Cortès le nouveau ministre qui est ainsi composé: MM. Fontes, président; de consil. guerre et finances; Sam-pinho, intérieur; Muzil, marine; Aveiro, travaux publics; Corvo, affaires étrangères; Barjona, justice.

Turquie.
Constantinople, 14 septembre.
Feizi-Bey s'est parti pour assister, le 25 septembre, à une conférence télégraphique à Brest, chargée d'étudier les moyens de communication avec les Indes. Une conférence télégraphique internationale se réunira à Rome le 15 décembre.

Constantinople, 14 septembre.
La Turquie annonce que le seigneur du Sultan a adressé au grand vizir, par ordre de S. M., une lettre dont voici l'extract:
« Bien que les prégrés déjà réalisés soient sans précédents, néanmoins S. M. n'a pas perdu de vue les intentions généreuses et élevées que le grand vizir a eues de répondre à son désir d'assurer, par de sages institutions, le bien-être

complet des populations. S. M. veut que la défense des droits de tous forme la base fondamentale des réformes et des progrès que vous êtes chargés de réaliser.
Mais, s'il est d'une sage politique pour chaque Etat de régler ses institutions et ses lois sur ses mœurs particulières, l'intérêt de notre pays exige de ne pas entièrement sacrifier à nos us et coutumes les institutions primitives vers lesquelles tendent nos traditions. Le principe qui doit nous guider dans cette tâche consiste à garantir l'exacte application de la justice et à inspirer à tous la confiance et la sécurité. En conséquence, S. M. veut que vous soyez appliqués, surtout, à confier la distribution de la justice à des hommes dignes, probes et capables. »

Algérie.
Marseille, 14 septembre.
On mande d'Alger, le 14 septembre:
La grande Zouia de Chifka dans le district de Djelli a été complètement rasée le 11 septembre.

France.
Marseille, 14 septembre.
Le journal l'Egalité, de Marseille, donne des explications sur l'arrestation de son gérant, accusé de fausses nouvelles de nature à troubler la tranquillité publique.
M. Pierre Baragnon, ex-préfet de Nice, revendique la responsabilité de l'article injurieux et s'en déclare l'auteur.

De plusieurs côtés, on juge le message avec peu de bienveillance. Il y a des journaux qui voudraient trouver dans un message écrit les qualités qui distinguent les œuvres oratoires de M. Thiers. Un message est tout autre chose qu'un discours; dans un discours l'homme se révèle tout entier; dans un message, il se contente de sa personnalité, son style, il parle une autre langue. En Angleterre, on n'a point l'habitude de juger des talents oratoires du premier ministre par les harangues qu'il met, tous les ans, dans la bouche de la reine. Tel est aujourd'hui le rôle de M. Thiers qu'il n'a plus à user d'éloquence; à ces discours si intéressants, si nourris, si limpides, les dernières transformations de son pouvoir font succéder un morceau sans élan et sans couleur. Le ministre le mieux doué sous le rapport de l'organe a mission de le débiter. M. Thiers désormais ne sera point tant de mieux parler que la reine d'Angleterre. Mais, encore une fois, si le chef du pouvoir en est réduit à ce style des messages, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, mais à ceux qui, pour donner plus de relief et de stabilité à sa puissance, lui ont été la parole.

Cela dit pour calmer les susceptibilités littéraires de quelques puristes, reconnaitrons que le message, défautueux peut-être par la forme, se relève par le fond. Ce qui le recommande particulièrement c'est la critique dont il est l'objet de la part du Siècle; un document de cette espèce que le Siècle trouve mauvais a de grandes chances d'être excellent. Cette feuille avancée s'étonne que M. Thiers « mette en doute l'existence de la République française dont il est le Président. » Elle en veut beaucoup à l'auteur du message d'être resté dans l'esprit rigoureux de son mandat qui, tout en fixant la forme actuelle du gouvernement, laisse la porte ouverte à la manifestation de la volonté nationale. Le Siècle ne voudrait pas que le Président de la République en fût encore à se demander si la France sera républicaine ou monarchique. Ces réflexions

nous prouvent que si, pour quelques républicains, la question est déjà résolue, pour M. Thiers, elle ne l'est pas. Il y a donc, sur un point important, entre les républicains de l'école du Siècle et le chef du gouvernement un dissentiment profond. N'est-il pas bien heureux que le message nous en ait révélé l'existence? Dans le public, on était disposé à croire qu'entre la gauche de l'Assemblée et M. Thiers, il y avait meilleur entente qu'entre la droite et M. Thiers, et que sur le point spécial de la République, si jamais on s'en était divisé, ce ne serait point au sujet de son existence. Le message dissipe toutes ces illusions; il arrache au Siècle cette parole acrimonieuse: « M. Thiers a-t-il voulu conquérir les bonnes grâces de la droite? » N'en faut-il pas conclure que la gauche croyait tenir M. Thiers et qu'en attendant, en l'écoutant parler, elle est se d'une inquiétude jalouse.

Dans ce dissentiment, il nous est impossible de ne pas prendre parti pour M. Thiers; M. Thiers est dans son droit; il ne fait que répéter dans son message ce qui a été dit dans les considérations du décret qui l'institue Président de la République française. Qu'il dise ce décret? « Considérant que jusqu'à l'établissement de institutions définitives de la République, il importe, etc... Considérant qu'un nouveau titre, une appellation plus précise, sans rien changer au fond des choses, etc... » M. Thiers parlant d'un pays qui n'a point encore d'institutions définitives est en droit de dire qu'il sera républicain ou monarchique, et personne n'a raison de se récrier. Ce qui nous surprend, c'est que les républicains se montrent, en cela, beaucoup plus susceptibles que les monarchistes; ils ont inventé le suffrage universel; en 1848, ils ont été les premiers à vouloir que la France ne soit gouvernée contre son consentement. Aujourd'hui, avant que la France ne se soit prononcée, ils veulent être en république et n'admettent même pas la possibilité de la monarchie. Où en serions-nous, grands dieux! si les monarchistes tenaient le même langage? Que deviendrait M. Thiers si, pendant que les républicains l'accablent pour avoir établi le droit du pays à la monarchie, les monarchistes lui reprochaient d'avoir admis aussi la consolidation de la République. Pour se montrer exclusif comme ils le sont, les républicains ont leur foi; les monarchistes ne manquent point de foi, et de plus, ils possèdent dans l'Assemblée la majorité qui a fait M. Thiers ce qu'il est. Toutes ces choses sont à considérer; si l'on a souci de la paix publique, des intérêts si élevés qui, le 17 février, ont inspiré le pacte de Bordeaux et qui, le 1<sup>er</sup> septembre, ont inspiré le pacte de Versailles, on saura gré au message de n'avoir point devancé la volonté du pays.

Chaque jour on la devance; il n'y a point de raisonnement subtil que l'on n'emploie pour établir que tout en étant provisoire, la forme actuelle du gouvernement est définitive. Tous les républicains ne sont pas aussi tranchants que le Siècle; nous en connaissons qui établissent de la manière suivante le droit à la République: « Si la République loyalement expérimentée répond aux exigences de ses partisans et aux légitimes exigences du pays; nul n'aura le droit

de plus perdre aucune occasion d'achever de compter des sens rivaux souffrages, — pour quoi la général Bergeret, qui a pris aux opérations une part si décisive, n'a-t-il pas jugé conforme à sa dignité et à son devoir de venir lui-même rendre compte à la Commune d'une conduite qui peut prêter à l'interprétation?
Je comprends sa répugnance à venir devant de justes objections et de sévères reproches. Mais les généraux républicains ne sont pas des acteurs. Ils n'ont pas le droit d'avoir des susceptibilités d'amour-propre. Ils n'ont pas le droit de bouder. Il faut, après avoir tenu jadis peut-être trop d'orgueil, ne pas se montrer tout d'un coup trop modeste. Il faut avoir le courage de ses malheurs et de ses fautes.

Veillez dire, commandant, au général Bergeret, à votre retour au fort d'Issy, que je désire demain, en vertu des pouvoirs que je tiens de la confiance de cette assemblée et du danger public, avoir avec lui une entrevue, dont je rendrai compte à la Commune, et à laquelle il est de son devoir et de son intérêt de se rendre; Quand on ne sait pas commander, il faut savoir obéir.

Ces paroles furent dites avec une sévérité qui fut approuvée de tout le monde, excepté du gouverneur Pindy, qui observa entre ses dents qu'on bécota un peu trop son ami malheureux, et qui jeta à la détournee à son assesseur un de ces regards qui ne veulent rien dire de bon.
L'incident d'ailleurs fut à peine entré des voisins de Pindy et étouffé dans leur silence attristé.

Car s'ils sentaient la nécessité, plus urgente jamais, du retour à la hiérarchie et à la discipline, sans lequel il n'y a pas d'armées, ils trouvaient la sortie de Cluseret inopportune et faite pour envahir des esprits justes et ces rançures qui avaient porté déjà un si funeste coup à l'unité du commandement et à la concordance des opérations.
A partir de ce jour en effet, il y eut, entre Cluseret et Bergeret, une lutte sourde d'abord et bientôt une vendetta déclarée qui devait, à la faveur des vicissitudes des temps de révolution, faire tout à tour habiter dans le même mois, par Bergeret, d'abord, par Cluseret ensuite la même cellule à Mazas.

Citoyen délégué, répondit l'officier interpellé par Cluseret avec une acrimonie qui sembla à tout le monde plus ou moins intempestive, je n'ai pas mission de défendre devant vous le général Bergeret; c'est affaire entre vous et lui; et si l'acquiescement sans doute de ce soit à votre satisfaction.
Je ne puis cependant m'en empêcher de faire remarquer à la Commune que peut-être les généraux Eudes et Bergeret ont pensé que la triste mission de raconter un désastre pouvait être confiée sans inconvenance à un simple officier de leur état-major, tandis qu'ils ne pouvaient se décharger sur personne du devoir, le plus impérieux de tous, auquel ils se sont en effet consacrés tout entiers, depuis que leur espoir de ramener la fortune a succombé avec une dernière échecolampe de braves soldats citoyens, sanglant et inutile sacrifice offert à un impieable destin.

Il ne s'agissait plus, quand je les ai quittés, de la victoire mais du salut; il ne s'agissait plus de venger la défaite, mais de l'empêcher de dégénérer en un désastre irréparable.
Un moment la panique, trop favorisée par l'indiscipline et par l'ivresse, a été telle, que les abords du fort d'Issy ont été menacés d'un coup de main et qu'il a fallu, aux portes débordées, ramasser les fuyards par quelques exemples.
Dans quelques bataillons le désespoir a touché un moment à la mutinerie. Le désordre est encore grand. Il est impossible de retenir le flot de femmes, de filles, de mères, d'épouses, de sœurs, qui à chaque abaissement du pont-levis pour le passage des convois de munitions ou des voitures d'ambulance, force la consigne et se repand de tous côtés à la recherche des nouvelles du membre de la famille, quelquefois de tous les membres milites de la famille, soldats et trop souvent victimes de la revendication de Paris.

Ces chefs sont aussi obligés de fermer l'oreille et les yeux à des insubordinations, à des infractions, à des désertions, à des désertions même qui renaissent le service très difficile et témoignent d'un mécontentement qui l'importe de ne pas laisser fermenter.

M. DE LESCURE.

(La suite prochainement.)

MEMOIRES REFRACTAIRE
HISTOIRE AU JOUR LE JOUR DU SIEGE DE PARIS
LIVRE DEUXIEME LA GUERRE NOIRE

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).

Il y avait une fois, dans un pays d'aujourd'hui, un homme qui avait une idée. Cette idée était si bonne qu'elle fut accueillie par tous les hommes de bien. L'homme en question s'appelait... (le reste du texte est une transcription partielle de l'article principal).